



ÉCOLE SUPÉRIEURE DE MODE ESG UQAM

ÊTRE UN STAGIAIRE

GUIDE DU STAGIAIRE EN ENTREPRISE

PREMIER JOUR EN ENTREPRISE :

- Arriver à l'heure (en tout temps)
- Tenue vestimentaire adéquate
- Respecter la hiérarchie et l'autorité (dire vous plutôt que tu)
- Se présenter à ses collègues
- Fermer son cellulaire ou le mettre en mode silencieux
- Se renseigner sur les conditions du stage
 - horaire de travail (jour et heure début, heure fin)
 - heures du diner et des pauses (selon les normes du travail, les pauses ne sont pas obligatoires)
 - qui aviser en cas de retard,
 - qui aviser en cas d'absence pour maladie (le professeur de stage et une personne en entreprise)
 - y aura-il des congés fériés durant le stage
 - période de rémunération s'il y a lieu
 - les consignes de sécurité

N'oubliez pas que vous bâtissez votre réputation professionnelle.

ATTITUDE

- Être respectueux envers ses collègues
- Être éthique et respecter la déontologie (confidentialité : ne pas divulguer de l'information stratégique : client, fournisseur, collection, finance)
- Être loyal (voir <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/les-obligations-de-l'employeur-et-de-l'employe>)
- Être assidu et ponctuel
- Avoir une tenue vestimentaire professionnelle
- Attention à la gomme
- Écouter pour comprendre, pas pour répondre
- Prendre des notes (pour apprendre, pour son rapport)
- Connaître les attentes du superviseur et vos objectifs

- Demander de la rétroaction
- Avoir une attitude professionnelle en tout temps
- Se préparer avant les réunions
- Ne pas utiliser son cellulaire durant les heures de « travail » / stage
- Être soucieux de l'équipement, des outils et des locaux de l'entreprise.
- Toujours agir avec diligence et prudence
- L'ordinateur appartient à l'entreprise, pas de navigation dans Internet sauf si c'est relié aux tâches, pas de médias sociaux
- Connaître la politique contre le harcèlement
- Être humble (ne pas être show off). On peut faire un lien entre la théorie et la pratique en demandant «pourquoi cette méthode»
- Être naturel tout en respectant les normes de politesse et de savoir-vivre
- Ramasser sa nourriture / garder son espace de travail propre et ordonné

OBLIGATIONS DU STAGIAIRE

- Exécuter le travail demandé
- Être disponible
- Fournir le travail demandé
- Répondre aux demandes de l'employeur
- Respecter la discipline générale de l'entreprise
- Être loyal envers son employeur
- Ne pas causer de torts (confidentialité des documents, méthodes de travail, éviter les commérages)
- Éviter tout geste malhonnête

FIN DE STAGE

- Faire le transfert de dossier
- Remettre clé, carte d'employé à son superviseur
- Remercier les collègues et le superviseur
- Demander une lettre de recommandation

QUOI FAIRE SI DES OBSTACLES SE PRÉSENTENT

Attitude inadéquate du milieu de stage (Harcèlement physique, psychologique ou sexuel)
 Ou le mandat de départ tend à être modifié, nous contacter par :

Courriel : stages-esg@uqam.ca

Téléphone : 514-987-3000 poste 0296